

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-42/2024

**Objet :** Conclusion d'un marché subséquent pour une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure dans le cadre de l'accord cadre pour l'aménagement de la rue de la Vallée et de ses espaces publics adjacents.

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit octobre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents :** Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

**Excusés :** BARRE Damien

**Absents :** PHILIBERT Carine

**Procuration :** BARRE Damien à AUROUX François.

Josianne ANGE a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le code de la commande publique,
- ◆ Vu la délibération n°02-2024 du 10 janvier 2024 portant attribution de l'accord-cadre mono-attributaire de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour l'aménagement de la rue de la Vallée et de ses espaces publics adjacents,
- ◆ Vu la délibération 43-2024 portant conclusion du premier marché subséquent pour des études préliminaires dans le cadre de l'accord cadre susvisé,

Considérant l'accord cadre susvisé il convient de conclure un second marché subséquent avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue en vue de la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de conclure un second marché subséquent avec le groupement représenté par l'entreprise Toposcope pour une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure en vue de l'aménagement de la rue de la Vallée et de ses espaces publics adjacents.

**AUTORISE** le Maire à signer le marché subséquent de maîtrise d'œuvre en infrastructure ainsi que tout document y afférent.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Le Maire**

**Fabrice LARUE**



**Fait à Clérieux, le 29 octobre 2024.**

**La secrétaire de séance**

**Josianne ANGE**